

MANIFESTATIONS PROFESSIONNELLES

LA GAZETTE DU LABORATOIRE nº 189 - juillet 2013

P21

Genopole lance la 3^{ème} édition de son concours de jeunes entreprises innovantes de biotechnologies environnementales, agronomiques et industrielles



Pour la 3ème année consécutive, Genopole - premier biocluster français (Evry, Essonne) - récompensera un projet innovant de biotechnologies appliqué à l'environnement, l'agronomie et/ou l'industrie (hors médical). Le concours, sponsorisé par Chimex et Bongrain, est placé cette année sous le haut patronage des ministères de la Recherche, du Redressement productif et de l'Ecologie.

Genopole relève le défi des biotechnologies environnementales, agronomiques et industrielles

Les biotechnologies recouvrent les méthodes et les techniques qui utilisent, comme outils, des composants du vivant (organismes, cellules, gènes, enzymes...) pour fabriquer un produit ou concevoir un procédé. Les biotechnologies associent la biologie avec d'autres disciplines comme la biophysique, la biochimie et l'informatique. Les champs d'application dépassent le seul champ médical et s'appliquent dorénavant aux domaines environnemental, industriel, agronomique, énergétique...

Reconnu comme leader dans le secteur des biotechnologies médicales, Genopole relève également le défi des biotechnologies dans ces autres marchés, sources d'innovations et de création d'emplois en France. En soutenant leur développement, Genopole consolide l'émergence de cette filière sur le territoire national et renforce ainsi l'excellence de la R&D française pour faire face à la compétition internationale.

Précisons que Genopole, fondé en 1998, rassemble aujourd'hui 71 entreprises de biotechnologies, 21 laboratoires de recherche et 21 plates-formes technologiques ainsi que des formations universitaires de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne). Près de 2150 personnes, dont 800 chercheurs, travaillent au sein du biocluster, qui a accompagné depuis sa création plus de 130 sociétés. 82 % d'entre elles sont toujours en activité ; 4 ont réussi leur introduction en Bourse. 320 millions d'euros ont été levés par des entreprises du site depuis les débuts du biocluster.

Les chercheurs, les porteurs de projets et les jeunes entreprises, appelés à concourir sur le thème « De la belle science, créateurs d'emplois qualifiés et durables »

Le concours organisé par Genopole s'adresse aux porteurs de projet, créateurs d'entreprise ou chef d'une entreprise de moins de trois ans, souhaitant développer une innovation dans ces secteurs. Il est doté de prix permettant aux lauréats de démarrer leur activité ou de poursuivre le développement de leur projet. Genopole entend ainsi favoriser l'émergence d'innovations en biotechnologie, laquelle se traduira par des rencontres régulières entre créateurs d'entreprise et responsables R&D des acteurs de l'économie française et internationale. Les deux premières éditions du concours ont récompensé

en 2011 Magpie Polymers (dépollution des eaux chargées en métaux lourds et valorisation des métaux précieux) et en 2012 Prestodiag (détection par biocapteur de bactéries pathogènes dans l'agroalimentaire), deux sociétés aujourd'hui labellisées Genopole au développement prometteur.

Placé cette année sous le haut patronage des trois ministères de la Recherche, du Redressement productif et de l'Écologie, le concours est doté d'un premier prix d'une valeur de 90 000 €, soit 30 000 € en numéraire, auxquels s'ajoutent l'accompagnement de Genopole Entreprises, six mois d'hébergement à Genopole, une expertise du projet réalisée par Ernst&Young et une étude de marché par Tech2Market. L'installation sur Genopole, condition de l'obtention du premier prix, est indispensable pour pouvoir bénéficier de l'accompagnement de l'équipe de Genopole Entreprises, des services et des équipements mutualisés du biocluster.

Le jury, présidé par Pierre TAMBOURIN, directeur général de Genopole, appréciera l'innovation technologique du produit et la solidité de la propriété intellectuelle, mais surtout son potentiel de développement industriel. Ce qu'Éric LAMEIGNERE, directeur de Genopole Entreprises, résume ainsi : « Un beau projet, c'est tout d'abord une belle science et des produits innovants qui permettront la création d'emplois durables ».

Un ou deux autres prix (selon la qualité des projets reçus) « Prix Spéciaux » de 45 000 €, seront également décernés.

Les conditions et dates du concours

Le concours est ouvert à tout porteur de projet de biotechnologie (hors médical), qu'il réside en France ou à l'étranger. Les projets peuvent être au stade de l'idée, jusqu'à ceux développés par des entreprises créées depuis moins de trois ans.

- → 27 septembre 2013 : clôture des candidatures
- → 7/8 novembre 2013 : une première sélection de candidats aura accès au séminaire de formation « Le parcours du créateur d'entreprise » à Genopole. À l'issue duquel est prévue la sélection des projets finalistes qui bénéficieront d'un coaching pour la présentation devant le jury
- \rightarrow 26 novembre 2013 : les finalistes présentent leurs projets devant le jury
- → 4 décembre 2013 : cérémonie de remise des prix lors du salon Pollutec 2013

Pour en savoir plus et remplir le dossier de candidature :

http://concoursentreprisebiotech.genopole.fr

The Formula for Success in Business and Research



Découvrez BIOTECHNICA 2013!

Premier évènement européen des biotechnologies, sciences du vivant et procédés de laboratoire

Trois des nombreuses bonnes raisons de visiter le salon:

- Découvrez en trois jours de salon toute la diversité de la branche des biotechnologies.
- Exploitez les dernières découvertes et tendances grâce aux forums BioServices, Innovation in Food, Industrial Biotechnology et Personalized Medicine Technologies.
- Rencontrez de nouveaux contacts commerciaux et élargissez votre réseau.

Information et Tickets: www.biotechnica.de/de/tickets







biotechnica.de